

LUNDI LE 21 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont tenue à l'endroit habituel des sessions du conseil, lundi le 21 septembre 2020 à 19h00 afin de prendre en considération les sujets suivant à savoir :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Nomination de la directrice-générale par interim.
3. Représentant pour ventes pour taxes.
4. Autorisation aux comptes Desjardins pour Isabelle Plante.
5. Autorisation aux comptes d'Hydro-Québec.
6. Autorisation aux comptes de Sogetel.
7. Autorisation aux comptes du Gouvernement du Québec.
8. Autorisation aux comptes du Gouvernement du Canada.
9. Maskicom : Droit d'installation pour cabinet de jonction.
10. Location des salles.
11. Période de questions.
12. Clôture de la séance.

L'assemblée est présidée par son honneur la Mairesse Madame Barbara Paillé, sont aussi présents, les membres du conseil suivants :

Marie-Claude Lafond	siège no 1
Doris Jetté	siège no 2 Absente
Julie Bibeau	siège no 3
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Les membres du conseil présents formant quorum.

Est aussi présente Madame Isabelle Plante, directrice générale adjointe.

217-09-20

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont adopte l'ordre du jour.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

218-0920

Nomination de la directrice-générale par interim.

Considérant qu'il y a lieu de nommer Isabelle Plante directrice-générale et secrétaire trésorière par interim;

Pour ses motifs, il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont nomme Isabelle Plante comme directrice-générale et secrétaire-trésorière par interim aux

conditions suivantes, la semaine de travail majoré à 35h, cependant les heures d'ouverture du bureau demeurent les mêmes. Cette résolution est effective immédiatement.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Arrivée de Madame la conseillère Doris Jetté à 19h05.

219-09-20 **Représentant pour les ventes pour taxes.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate Isabelle Plante, directrice-générale par intérim à miser pour et au nom de la municipalité pour les ventes pour taxes du 30 septembre 2020.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

220-09-20 **Autorisation aux comptes Desjardins pour Isabelle Plante.**

Considérant le changement de directeur général et secrétaire-trésorier à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate madame Barbara Paillé, mairesse et madame Isabelle Plante, directrice-générale par interim à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents municipaux chez Desjardins.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

221-09-20 **Autorisation aux comptes d'Hydro-Québec.**

Considérant le changement de directeur général et secrétaire-trésorier à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate madame Isabelle Plante, directrice-générale par interim à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents municipaux chez Hydro-Québec.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

222-09-10 **Autorisations aux comptes de Sogetel.**

Considérant le changement de directeur général et secrétaire-trésorier à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate madame Isabelle Plante, directrice-générale par interim à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents municipaux chez Sogetel.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

223-09-20 **Autorisation aux comptes du Gouvernement du Québec.**

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate par procuration Mme Isabelle Plante, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, comme représentante de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont, à agir au nom et pour le compte de la municipalité ce qui inclut le pouvoir de participer aux négociations avec Revenu Québec et tout ce qui est inclus à la procuration. Barbara Paillé, mairesse et Denis Bergeron, maire suppléant sont autorisés à signer ladite procuration.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

224-09-20

Autorisation aux comptes du Gouvernement du Canada.

Considérant le changement de directeur général et secrétaire-trésorier à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate madame Isabelle Plante, directrice-générale par interim à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents municipaux au Gouvernement du Canada.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

225-09-20

Maskicom : Droit d'installation d'un cabinet de jonction.

Considérant le projet de déploiement d'un réseau d'accès internet haute vitesse par fibre optique dans toutes les municipalités du territoire de la MRC de Maskinongé, par le biais de l'organisme Maskicom;

Considérant le besoin d'installer un cabinet extérieur de jonction pour la mise en place dudit réseau d'accès internet haute vitesse par fibres optiques, par Maskicom;

Considérant l'entente intervenue entre la MRC et Maskicom pour le déploiement du réseau;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser l'organisme Maskicom à procéder à l'installation d'un cabinet extérieur de jonction sur notre terrain municipal afin de permettre d'avoir le lien d'accès au réseau internet haute vitesse par fibres optiques, pour l'intranet et nos citoyens.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

226-09-20

Location de salles.

Considérant la situation actuelle de la COVID-19;

Considérant que plusieurs mesures sanitaires devront être prises lors de la location de la salle des Loisirs et la salle Lévis St-Yves;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont annule toutes locations de salles et ce jusqu'à nouvel ordre et de rembourser les locataires. Si la situation s'améliore, il sera possible de faire une réservation à compter du mois de juin 2021.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Période de question.

227-09-20

Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu de clore la présente séance à 19h55.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.